Communiqué de Presse
Nanterre, le 6 novembre 2018

Du 19 au 25 novembre 2018 :

Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

Manpower poursuit son engagement en faveur des travailleurs handicapés

En septembre 2017, la France comptait plus de 500 000 demandeurs d'emploi handicapés, soit deux fois plus que fin 2010. Aujourd'hui, le taux de chômage des personnes en situation de handicap atteint 19%, près du double du taux global !

Depuis 2010, Manpower France mène une politique forte pour favoriser l'employabilité de ses salariés handicapés, permanents comme intérimaires. Elle accompagne également ses entreprises clientes pour les aider à mieux intégrer ces salariés. Résultat : Le nombre de salariés permanents s'étant déclarés avec une reconnaissance de travailleurs handicapés de Manpower France a été multiplié par 6 en huit ans.
Une démarche en accord avec celle de l'ensemble de la profession : Prism'emploi, qui rassemble 600 entreprises du secteur, vient de signer avec l'Etat un accord visant à augmenter le taux d'emploi des personnes handicapées, chez ses adhérents comme chez leurs clients.

Dans un souci d'intégrer et de maintenir dans l'emploi les personnes en situation de handicap, **Manpower a signé, dès 2010, deux accords triennaux sur le handicap** (2010-2012), l'un pour ses salariés permanents et l'autre pour ses salariés intérimaires.
Renouvelés déjà deux fois (2013-2015 et 2016-21018), **ces accords ont été établis en concertation avec les six organisations syndicales de Manpower, Cfdt, CFE CGC, CFTC Interim, CGT, FO et Unsa Manpower.** L'accord qui concerne les « permanents » a obtenu l'agrément de la DIRECCTE.
En novembre, Manpower rouvrira les négociations en vue d'un nouvel accord triennal.

L'Agence Manpower Insertion & Handicap (AMIH), créée en 2010, anime et pilote, au niveau national, la politique handicap de l'entreprise. Elle s'appuie, pour cela, sur un réseau de **plus de 400 référents « Mission Handicap »** qui relaient localement cette politique et contribuent à sa mise en œuvre dans les **600 agences et cabinets de recrutement** de Manpower.

Manpower mène en parallèle une politique de prévention santé auprès de ses salariés permanents ; en effet, 85% des salariés qui développent un handicap le font à l'âge moyen de 48 ans, suite à une maladie invalidante (cancer, AVC, etc.). Ainsi en 2017, Manpower a mené des **actions de sensibilisation** sur les maladies cardio-vasculaires, et cette année sur l'audition.

Magali Munoz, Directrice des Services Coordonnés pour la QVT et Relations Institutionnelles chez Manpower, se félicite : « *Accompagner les personnes en situation de handicap a toujours constitué une valeur forte de l'entreprise. Les résultats de notre politique montrent que nos engagements portent leurs fruits. L'adhésion de nos organisations syndicales a permis un réel développement de l'emploi des personnes handicapées au sein de notre entreprise, et traduit la forte implication des salariés et des différents acteurs.* »

Ces actions s'inscrivent dans la même logique que celle qui a guidé la signature d'un accord, en septembre 2018, entre Prism'emploi et l'Etat. Aux termes de cet accord, Prism'emploi s'engage à augmenter le taux d'emploi des personnes handicapées au sein de ses entreprises adhérentes et des entreprises utilisatrices. Prism'emploi s'engage

également à associer tous les acteurs de la branche du travail temporaire pour améliorer les données disponibles, et à mobiliser ses entreprises adhérentes, en termes de formation professionnelle, de communication et de développement de partenariats.

Manpower et le handicap

- Depuis 2010, Manpower détache chaque année **entre 5 000 et 6 000 travailleurs intérimaires handicapés**, dans plus de 5 800 entreprises clientes.
- Au 1er semestre 2018, Manpower a détaché **3912 travailleurs intérimaires handicapés**.
- Manpower **forme en moyenne 550 intérimaires handicapés par an**.
- En huit ans, **Manpower a intégré près de 200 travailleurs handicapés permanents**.
- **Le taux d'emploi global de salariés permanents handicapés a été multiplié par 6 depuis 2010**.
- **Les référents « Mission Handicap »** organisent un aménagement de poste **tous les dix jours** dans l'entreprise.
- **En 2017, 35 000 missions d'intérim** ont été confiées à des travailleurs handicapés.



Quelques initiatives marquantes menées par Manpower :

Cette année, les agences pourront s'inscrire sur le site **Activateur de progrès** dans le cadre d'une opération de communication mise en place par **l'AGEFIPH**, qui valorise l'insertion des personnes handicapées et démontre que leurs différences et leurs compétences contribuent au progrès des entreprises et de l'ensemble de la société. **#activateurdeprogres**

Des **formations obligatoires** sont dispensées à l'ensemble des collaborateurs **sur la non-discrimination, des tutoriels autour du handicap** proposés à tous les nouveaux entrants et des **formations spécifiques** dispensées aux référents handicap en agences.

Des agences Manpower en région participent à des **ateliers coaching avec Cap emploi**, Réseau national d'organismes de placement spécialisés pour personnes handicapées et employeurs, et des **forums théâtres « Adopter le handicap en entreprise ».**

A propos de Manpower France

Acteur majeur du marché de l'emploi depuis 60 ans, Manpower France est une marque de ManpowerGroup France qui propose aux entreprises des solutions en matière de flexibilité sous la ligne de service « Référence Intérim » de Manpower et des solutions en matière de recrutement sous la ligne de service « Conseil Recrutement » de Manpower. La ligne de service « Référence Intérim » est constituée d'un réseau de 600 agences, présentes sur tout le territoire et dans tous les bassins d'emplois, animé par plus de 3 000 collaborateurs. La ligne de service « Conseil Recrutement » est constituée d'un réseau de 70 cabinets de recrutement implantés dans les plus grandes villes de France, et animé par 250 consultants spécialisés par métiers et secteurs d'activité. Certifiée ISO 9001:2008, Manpower France emploie près de 3 900 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros en 2017.

Retrouvez toute l'actualité de **Manpower France** : www.manpower.fr - Twitter - LinkedIn – Facebook - Viadeo

Contact Presse ManpowerGroup France
Marie Elissalde – marie.elissalde@manpower.fr - 01 57 66 14 43 / 06 28 74 50 95